

Télé-réalité

L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP), établissement privé laïque d'enseignement sous contrat simple, est situé dans une ville de 5300 habitants, il accueille des jeunes, filles et garçons, en internat de semaine et semi internat, entre 6 et 18 ans. Notifiés par la Commission Départementale de l'Education Spéciale (CDES), ces enfants et adolescents, d'intelligence normale, présentent des troubles du caractère et/ou du comportement. L'Institut peut recevoir 88 élèves, il reçoit de la DDAS, pour le service rendu, un prix de journée. L'établissement jouit d'une réputation fluctuante. Chaque sortant a une solution retour en milieu ordinaire ou protégé. Tous les membres de l'équipe enseignante sont diplômés, certains sont spécialisés (Capsais...), l'équipe est stable depuis plusieurs années. La moitié de l'effectif approche la cinquantaine.

Le 17 novembre 2003, en réunion de comité de direction (directeur, directeur pédagogique, 7 chefs de service), le directeur propose de faire venir une équipe de M6 pour la réalisation d'un reportage de l'émission « ça se discute » de J-L Delarue, centré sur la vie de l'une des élèves. Ce projet est repoussé à l'unanimité. Le 28 janvier 2004, on entend parler derechef d'une équipe de télévision qui viendrait dans l'établissement. Ce projet est encore repoussé à l'unanimité par les mêmes personnes.

Pourtant, le lundi 2 février, en réunion de comité de direction à 15H30, le directeur informe que l'équipe de M6 viendra filmer l'internat, le jeudi ou le vendredi suivant. Thème de l'émission : « autour de la question de l'autorité... » Le chef de service de l'internat est chargé de contacter les familles et d'informer le personnel. Dans une démarche personnelle présentée comme spontanée, il a finalement accepté la proposition du directeur.

Ce sont 72 heures de folie qui vont suivre, l'ensemble des personnels de l'établissement est sous pression. Personne ne veut entrer en contact avec les journalistes. On entend parler de menaces de grève ou d'arrêts de maladie.

Le mardi 3 février à 17H30, le directeur pédagogique apprend que l'équipe de télévision va suivre l'élève dans les différents secteurs de l'institution (atelier, lieu de vie, classe) le vendredi matin, avec pour conséquence de nommer des « volontaires désignés » : un éducateur d'atelier, un éducateur et un enseignant. On désigne donc les apprentis concernés par cet atelier, les membres du groupe de vie et les élèves présents dans la salle de cours, afin de pouvoir avertir les familles. Aucune demande écrite d'autorisation de droit à l'image n'a été envoyée aux familles (sauf pour la jeune fille suivie par l'émission.) Cependant la réalisation du reportage a bien lieu le vendredi 6 février, avec promesse de « flouter » les visages des élèves.

Le mercredi 25 février à 15 heures, le directeur pédagogique trouve un mot du directeur dans son casier le prévenant que l'équipe de tournage revient dans l'établissement le lendemain, avec à la fin : « Merci de prévenir les personnels en conséquence. »

Le lendemain, le directeur pédagogique demande au réalisateur si le reportage avance et la durée de sa présence. Ce dernier lui répond : « On termine aujourd'hui, il fallait revenir car notre reportage était trop light... » Il comprend très vite ce que ces termes signifient lorsque le réalisateur demande à la jeune fille de simuler une de ses crises de nerfs...